

Guide du riverain

Lac Équerre



A scenic sunset over a lake with a canoe in the foreground. The sky is a mix of orange, pink, and purple, reflecting on the water. A dark canoe is visible in the lower foreground, partially obscured by reeds and grass. The background shows a line of trees under the twilight sky.

Bienvenue au Lac Équerre

Le lac Équerre est perché à flanc de colline et les résidents peuvent apprécier le caractère naturel, les contacts étroits avec la faune, les promenades en forêt, en canot ou en kayak, ou tout simplement observer les étoiles ou écouter le silence. L'endroit est d'une quiétude incommensurable en toute saison et exempt de pollution (agricole, minière, forestière, lumineuse ou sonore). La route des sommets et la réserve internationale de ciel étoilé n'attendent que vous!

Fondée en 2000, l'Association des Riverains du Lac Équerre (ARLÉ) regroupe des bénévoles dont la mission est de protéger et de préserver la beauté de notre lac. Avec les années, plusieurs actions ont été entreprises afin de mieux comprendre les écosystèmes et de diminuer notre impact sur l'environnement.

Protégeons notre joyau pour les générations à venir!

Ce guide se veut un outil pour permettre à toutes les riveraines et à tous les riverains de connaître notre lac et d'adopter de bonnes pratiques afin de bien coexister.

Nous vous invitons à vous joindre à notre groupe Facebook afin de connaître les nouvelles informations concernant notre lac.

Association des riverains du lac Équerre (ARLÉ)
Stratford, 2023

| | |
|--|-------|
| INTRODUCTION | 2 |
| Table des matières | 3 |
| La mission de l'ARLÉ | 4 |
| Nos objectifs | 4 |
| Notre implication à tous | 4 |
| | |
| PREMIÈRE PARTIE : MIEUX CONNAITRE LE LAC ÉQUERRE | |
| 1. Le Lac Équerre | 7 |
| 1.1 Son bassin versant | 7-8 |
| 1.2 Carte bathymétrique | 9 |
| 1.3 La Santé du lac Équerre | 10 |
| • Comment évaluer la santé d'un lac? | 10 |
| • Analyses d'eau en collaboration avec le RSVL | 11-12 |
| • Étude en collaboration avec le RAPPEL | 13-16 |
| | |
| 2. La qualité de l'eau : votre aide est précieuse! | |
| 2.1 L'érosion : première source de nutriments/sédiments | 17 |
| 2.2 L'apport en phosphore | 18 |
| 2.3 Les cyanobactéries | 19 |
| 2.4 Nos sentinelles de lac | 20 |
| 2.5 L'ensemencement du lac | 21 |
| | |
| DEUXIÈME PARTIE : COMMENT PROTÉGER NOTRE LAC | |
| L'importance de la bande riveraine | 22-23 |
| Nettoyage des embarcations et quais | 23 |
| Les travaux de construction et d'aménagement paysager/forestier | 24 |
| La fertilisation et produits de nettoyage | 24-25 |
| Les installations septiques | 25 |
| Surveillance des plantes envahissantes | 26 |
| Autres types de pollution (feux d'artifice, éclairage extérieur) | 26 |

LA MISSION DE L'ARLÉ

L'Association des Riverains du Lac Équerre (ARLÉ) est un organisme à but non lucratif ayant pour mission d'assurer une saine gestion des activités autour du lac.

Préserver l'environnement du lac et son bassin versant est au cœur de nos préoccupations!

Fondée en 2000, l'Association des Riverains du Lac Équerre (ARLÉ) a pour objectifs de :

- Promouvoir de saines habitudes d'utilisation des lieux et de son environnement, afin de coexister avec notre milieu tout en ayant le minimum d'impact sur celui-ci;
- Le lac Équerre étant un lac sensible : mobiliser chaque riverain à conserver et à optimiser les fonctions du bassin versant, à sauvegarder l'eau, ses rives, l'environnement, la quiétude des lieux, ainsi que la faune terrestre et aquatique;
- Défendre, représenter et mobiliser les riverains au bon respect des règlements en vigueur afin de protéger notre lac et soumettre tout projet visant à protéger et restaurer le lac auprès des autorités municipales et gouvernementales concernées.

Notre implication à tous!

À quelques moments durant l'année, votre implication sera sollicitée :

- Assemblée générale annuelle de l'association : habituellement en mai, lors du week-end des Patriotes (fête de la Reine). Une convocation par courriel sera envoyée à tous les riverains ainsi que sur le groupe Facebook de l'ARLÉ. Cette assemblée a pour but de discuter des enjeux autour du lac, notamment de l'entretien des chemins (été et hiver), des frais associés (états financiers et cotisations), de l'ensemencement du lac, de la qualité de l'eau du lac, etc.
- Entretien du barrage
- Élagage des arbres au bord des chemins
- Surveillance des plantes envahissantes et des castors



photo aérienne 2023

LES 10 COMMANDEMENTS DU LAC ÉQUERRE!

1. Le lac Équerre, tu protégeras!

Le Lac Équerre est un lac sensible exempt de myriophylle à épi, d'algues bleu-vert (cyanobactéries) et de moules zébrées. Il est essentiel de le protéger afin de pouvoir profiter de notre bel environnement (et notre investissement!) pour les générations à venir.

2. La bande riveraine de 100 pieds, tu ne toucheras pas!

La bande riveraine est la portion de votre terrain qui borde le lac. Elle sert notamment à retenir les sédiments/nutriments qui pourraient s'écouler vers le lac avec la pluie et contribuer à la prolifération des plantes aquatiques et l'accumulation de sédiments au fond du lac.

3. Navigateur du dimanche, tu seras!

Peu importe la journée, seules les embarcations sans moteur à combustion sont acceptées sur le lac. Si vous avez fréquenté un autre plan d'eau, il est essentiel d'avoir nettoyé votre embarcation avant de la mettre à l'eau.

4. Le calme et la quiétude, tu respecteras!

L'environnement du lac amplifie les sons! Ainsi, on vous invite à porter une attention particulière au bruit, pour maintenir le climat de bon voisinage

5. Le feu, tu maîtriseras!

En étant entourés d'une érablière commerciale, une attention doit également être portée lorsque vous allumez des feux extérieurs. Respectez les consignes de la SOPFEU.

6. La génératrice ou la scie à chaîne, entre 9h et 16h, tu utiliseras!

On doit tous faire des travaux à l'occasion. Afin de permettre à toutes et à tous d'apprécier un bon café ou l'apéro à 16h00, merci de prendre votre pause bien méritée.

7. Déchets de construction, tu emporteras!

Afin de ne pas monopoliser les bacs, les déchets de construction ne doivent pas être jetés dans les poubelles situées près de la barrière.

8. Les fertilisants et produits avec phosphate, tu banniras!

Ces produits nuisent au lac. Privilégiez des produits de nettoyage sans phosphate.

9. Jour de rassemblement, tes voisins tu aviseras!

Si vous prévoyez faire un « party », on vous invite à aviser vos voisins pour maintenir un climat de bon voisinage.

10. Feux d'artifice, tu n'utiliseras pas!

En respect au nouveau règlement municipal entré en vigueur le 21 décembre 2023.



PREMIÈRE PARTIE : MIEUX CONNAITRE LE LAC ÉQUERRE

Le lac Équerre est un petit lac situé aux limites nord du noyau villageois de la municipalité du Canton de Stratford, à moins de 500 mètres du parc Frontenac et à proximité du Grand lac Saint-François.

Superficie du lac : 0.46 km²
Superficie du bassin versant : 3.2 km²
Profondeur maximale : 4 m

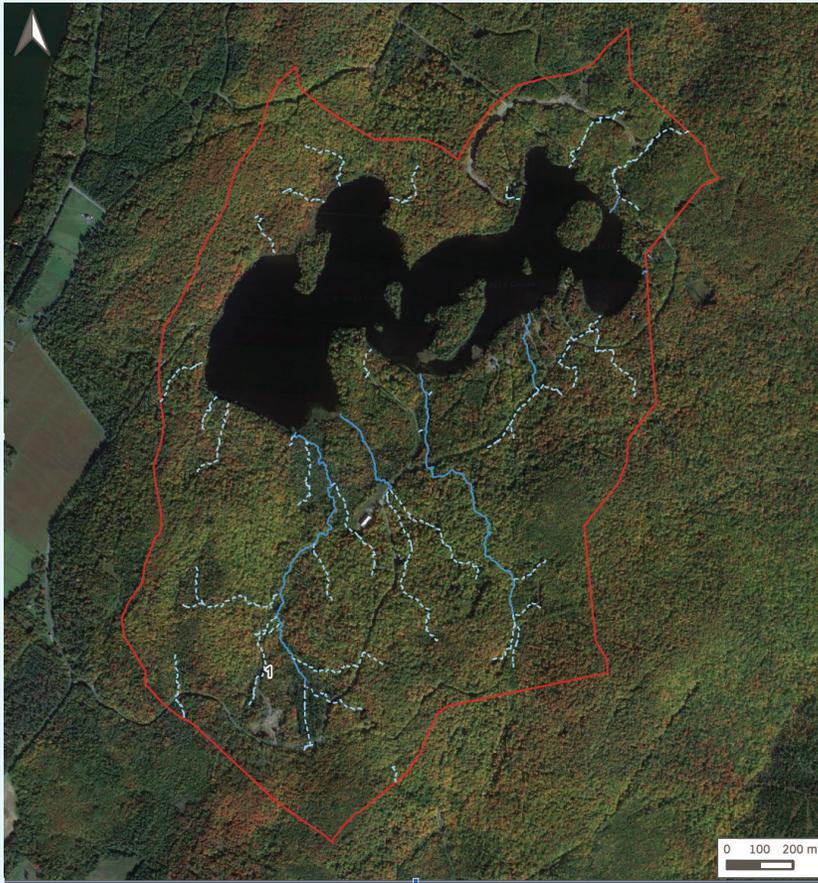
1.1 Son bassin versant

Qu'est-ce qu'un bassin versant?

Un **bassin versant**, c'est un territoire dont les frontières naturelles suivent les sommets des montagnes et les dénivellations du terrain, formant ainsi une vallée. Toute l'eau qui se trouve sur ce territoire, sous forme de pluie ou de neige, s'écoule par les ruisseaux, les lacs et les rivières pour se rejoindre et former un cours d'eau principal.

L'eau reçue sur le territoire d'un bassin versant peut transporter plusieurs matières durant son parcours jusqu'à l'embouchure. Ces matières peuvent être composées de sédiments et/ou de substances polluantes. **Cette pollution, de type ponctuel ou diffus, est générée principalement par les activités humaines sur le territoire.**





L'importance de la bande rive sera abordée ultérieurement dans le guide. Toutefois, il est essentiel de savoir que le règlement de zonage de la municipalité de Stratford stipule que **la bande riveraine doit être d'un minimum de 30 mètres (100 pieds) en bordure de notre lac** (lac sensible).

Cette carte illustre les cours d'eau autour du lac Équerre (intermittents ou permanents) et **délimite le bassin versant.**

Le bassin versant est relativement petit, boisé et dépourvu d'activité agricole.

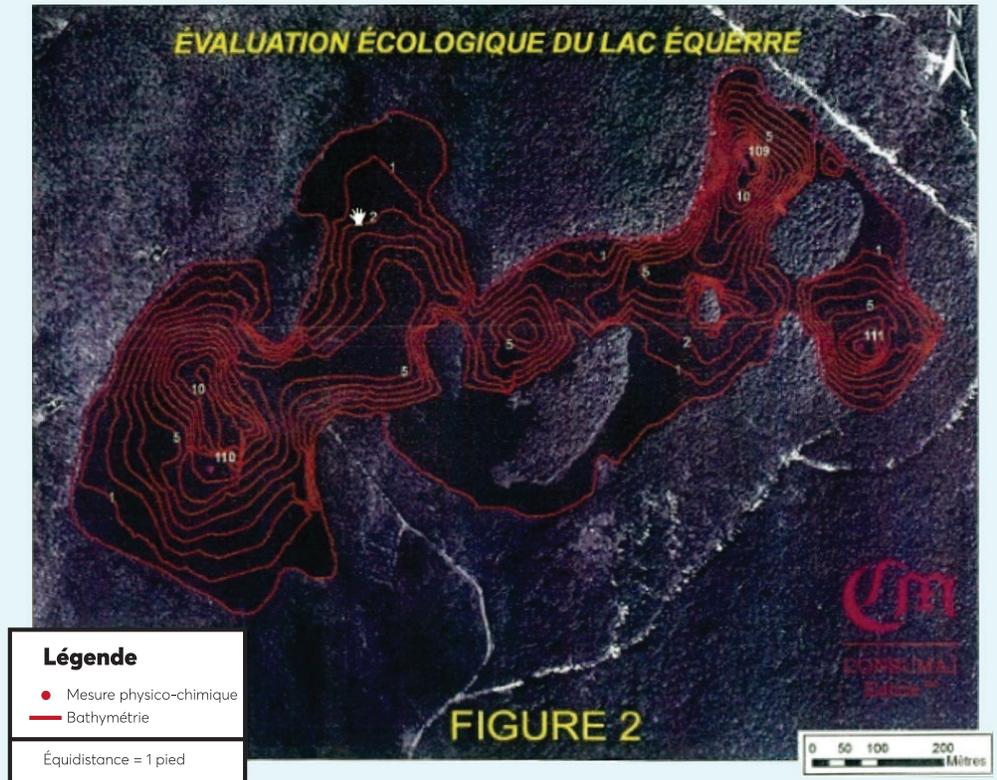
La carte a été préparée par le RAPPEL suite à l'étude réalisée en été 2023 (RAPPEL, 2023).

1.2 La carte bathymétrique

En 2007, l'ARLÉ a mandaté une firme (Consumaj Estrie) pour effectuer une évaluation sommaire des conditions physicochimiques du lac. L'objectif était d'évaluer les raisons pour lesquelles les truites ensemencées (ombles de fontaine) ne semblaient pas survivre aux conditions du lac.

Sur la carte bathymétrique (carte qui représente les profondeurs du lac) qui suit :

On peut observer 3 fosses principales (#109, 110, 111);
Profondeur maximale : 12 pieds (4m).



Évaluation sommaire des conditions physico-chimiques du lac Équerre, mai 2008

1.3 Santé du lac Équerre

Comment évaluer la santé d'un lac?

L'eutrophisation est un processus de « vieillissement » naturel et très lent, par lequel les plans d'eau reçoivent une grande quantité d'éléments nutritifs (notamment du phosphore et de l'azote), ce qui stimule la croissance des algues et des plantes aquatiques.

Ce processus se déroule normalement sur une période allant de plusieurs milliers à quelques dizaines de milliers d'années.

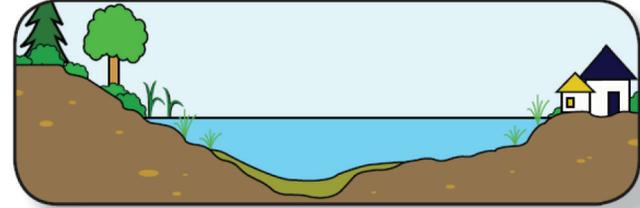
Les activités humaines comme les coupes forestières et la construction de chemins ou de résidences ont accéléré ce processus dans de nombreux lacs en augmentant la quantité d'éléments nutritifs qui leur parviennent, provoquant des changements dans l'équilibre de ces écosystèmes aquatiques.

Le schéma suivant représente cette évolution selon trois stades distincts, qualifiés de niveaux trophiques.

Niveaux trophiques des lacs

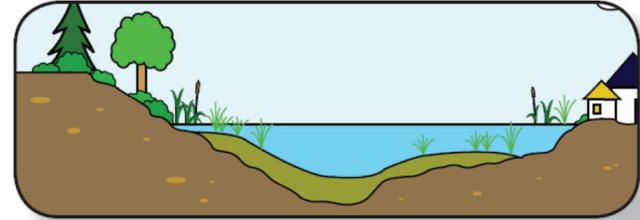
Oligotrophe

Ces lacs ont des eaux claires, pauvres en éléments nutritifs et ont une faible productivité biologique. Ils sont généralement profonds et leur bassin versant est relativement petit.



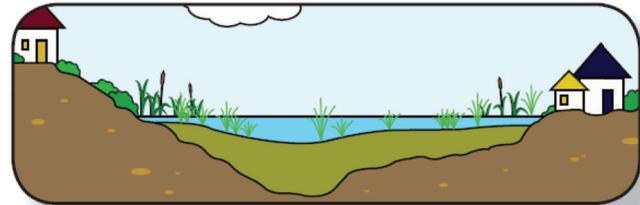
Mésotrophe

Ces lacs reçoivent une quantité plus grande d'éléments nutritifs et ont une productivité biologique modérée. Des changements dans les espèces présentes apparaissent.



Eutrophe

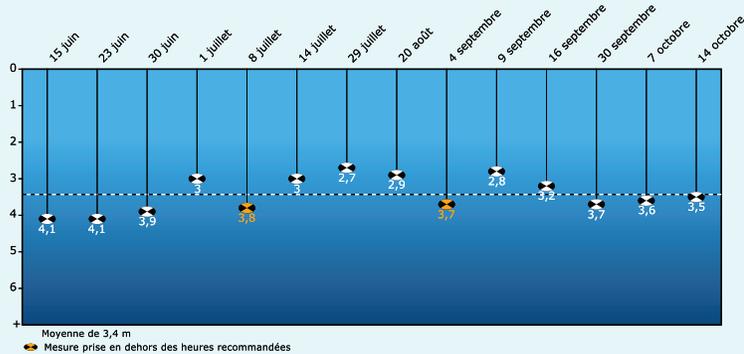
Ces lacs sont très enrichis en éléments nutritifs. Ils sont caractérisés par une productivité biologique élevée et il peut en résulter une perte de diversité des espèces.



Analyses d'eau en collaboration avec le Ministère de l'Environnement

Depuis 2011, l'ARLÉ est inscrite au Réseau volontaire de surveillance des lacs (RSVL) et effectue périodiquement des tests de transparence d'eau ainsi que des analyses physicochimiques afin de déterminer l'état trophique du lac. **Voici les résultats pour l'année 2023 :**

Transparence de l'eau Été 2023
(profondeur du disque de Secchi en mètres)

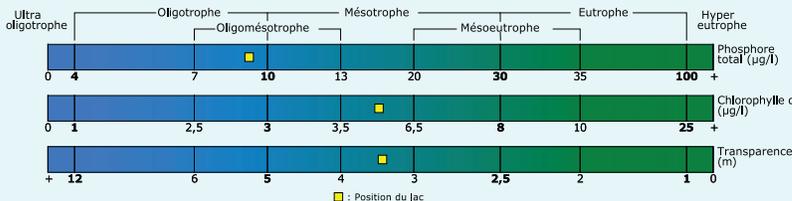


Données physicochimiques Été 2023

| Date | Phosphore total (µg/l) | Chlorophylle a (µg/l) | Carbone organique dissous (mg/l) |
|-------------------------|------------------------|-----------------------|----------------------------------|
| 20230625 | 9,3 | 3,5 | 5,2 |
| 20230723 | 9,2 | 5,3 | 6,8 |
| 20230827 | ND | 6,4 | 7,1 |
| Moyenne estivale | 9,2 | 5,1 | 6,4 |

ND : Donnée non disponible

Classement du niveau trophique Été 2023



Interprétation des résultats

La transparence moyenne de 3,4 m caractérise une eau légèrement trouble. Cette variable situe l'état trophique du lac dans la classe mésotrophe.

La concentration moyenne de phosphore total mesurée est de 9,2 µg/l, ce qui indique que l'eau est légèrement enrichie par cet élément nutritif. Cette variable situe l'état trophique du lac dans la zone de transition oligomésotrophe.

La concentration moyenne de chlorophylle est de 5,1 µg/l, ce qui révèle un milieu dont la biomasse d'algues microscopiques en suspension est élevée. Cette variable situe l'état trophique du lac dans la classe mésotrophe.



La concentration moyenne de carbone organique dissous est de 6,4 mg/l, ce qui indique que l'eau est très colorée. La couleur a donc une forte incidence sur la transparence de l'eau.

État trophique et recommandations du Ministère

Les variables physicochimiques mesurées dans une des zones d'eau profonde du lac Équerre donnent des signaux discordants, mais son état trophique se situe vraisemblablement dans la zone de transition oligomésotrophe. Le sommaire des résultats des années de suivi est illustré dans la fiche pluriannuelle.

D'après les résultats obtenus, **il est possible que le Lac Équerre présente certains signes d'eutrophisation. Afin de ralentir ce processus, le MELCCFP recommande l'adoption de mesures pour limiter les apports de matières nutritives** issues des activités humaines. Cela permettrait de préserver l'état du lac.

En résumé, il est important de comprendre que le lac Équerre est un lac fragile, peu profond et que la qualité de l'eau et des écosystèmes dépend directement de nos activités autour du lac.

Étude en collaboration avec le RAPPEL

Depuis les dernières années, on a observé une **prolifération accrue des plantes aquatiques**. En 2023, l'ARLÉ a mandaté le RAPPEL, Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants, afin de procéder à deux études :

Un brin de théorie...

Comme mentionné, l'**eutrophisation est un phénomène naturel qui se déroule sur des milliers d'années, mais en raison des activités humaines** (construction de chemins forestiers, chalets, etc.), ce délai se voit réduit considérablement pour plusieurs lacs.

Parmi les **conséquences** de l'eutrophisation des lacs, on compte la **prolifération excessive des algues et des plantes aquatiques ainsi qu'une diminution de la biodiversité**.

À faible densité, les plantes aquatiques sont normales et bénéfiques pour la santé d'un lac. Elles libèrent de l'oxygène dans l'eau par la photosynthèse, elles fournissent un abri et de la nourriture pour la faune aquatique et elles captent les nutriments.

Cependant, **une croissance excessive des plantes aquatiques peut nuire aux activités récréatives dans un lac en plus d'interférer avec le développement de la vie aquatique**.

De plus, dans des lacs fortement eutrophes, il y aura même une augmentation de la turbidité de l'eau et il est possible que des conditions anoxiques surviennent.

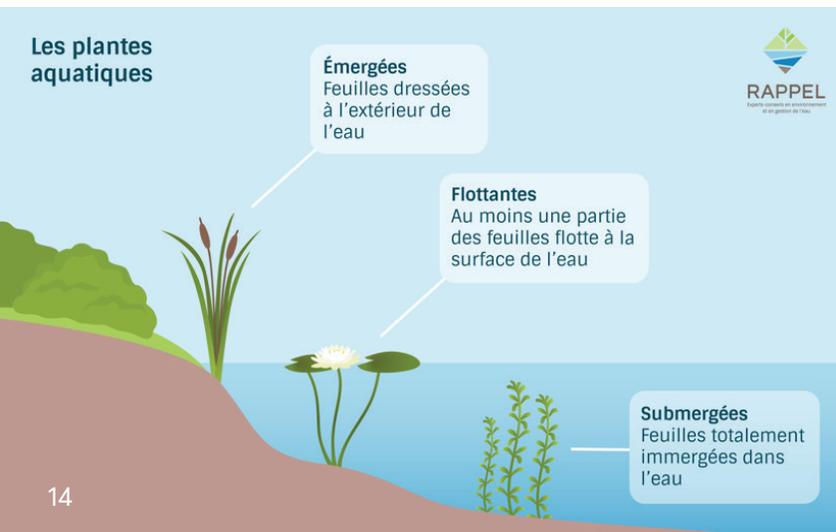


La croissance excessive des plantes aquatiques peut causer une diminution importante de l'oxygène dissous dans l'eau durant la nuit. En effet, les plantes aquatiques produisent de l'oxygène durant le jour, mais en consomment durant la nuit. Une diminution en oxygène dans l'eau peut également survenir lorsque les plantes meurent, notamment en automne, et se déposent au fond du plan d'eau. Les bactéries présentes utilisent alors l'oxygène dissous pour décomposer les plantes mortes. Ainsi, la caractérisation des végétaux aquatiques visibles à l'œil nu est essentielle au bon diagnostic de l'état de santé d'un lac.

Les plantes aquatiques sont communément appelées à tort des algues. Elles présentent 3 types de croissance, soit les espèces émergées, les espèces à feuilles flottantes et les espèces submergées.

Dans l'écosystème d'un plan d'eau, les plantes aquatiques jouent plusieurs rôles :

- Elles captent les nutriments (ex. : phosphore) présents dans les sédiments et dans l'eau;
- Elles stabilisent les sédiments du littoral et les rives du lac;
- Elles absorbent l'énergie des vagues;
- Elles fournissent un abri, un lieu de reproduction et de la nourriture pour différents animaux.



Les plantes aquatiques font donc naturellement partie de l'écosystème d'un lac ou d'un cours d'eau. Toutefois, les apports en nutriments et en sédiments provenant du bassin versant peuvent entraîner une croissance excessive des végétaux aquatiques et favoriser la formation d'herbiers très denses. Certains secteurs d'un lac ou d'un cours d'eau sont davantage prédisposés à la sédimentation des matières en suspension et des nutriments.



Conclusion et recommandations

L'inventaire des plantes aquatiques a permis de dresser un portrait des herbiers de plantes aquatiques au lac Équerre. **Au total, 24 espèces de plantes aquatiques ont été recensées. En ce qui concerne leur répartition, la quasi-totalité du lac Équerre est recouverte de plantes aquatiques.** Au total, 48 % de la superficie occupée par les plantes est de densité faible, avec un taux de recouvrement de 10 à 25 %, mais un tiers est recouvert par des herbiers de forte densité, avec un taux de recouvrement de 75 à 100 %.

Bien que le **lac Équerre ait une forte présence de plantes aquatiques, cela ne semble pas problématique pour l'instant.** En effet, l'abondance de plantes aquatiques dans un plan d'eau ne constitue pas une mauvaise nouvelle en soi, mais l'expansion ou la densification importante des herbiers en peu de temps (quelques années) est toutefois un signe de l'eutrophisation d'un lac, souvent en raison des apports en nutriments d'origine anthropique (humaine). Les apports en nutriments peuvent provenir de partout à l'intérieur du bassin versant et voyager jusqu'au lac par les tributaires l'alimentant. Il ne suffit donc pas d'agir pour contrôler les plantes aquatiques en tant que telles. **Il faut plutôt tenter de régler les problèmes à la source. Il est donc recommandé d'effectuer une mise à jour de l'inventaire de plantes aquatiques d'ici quelques années, afin de pouvoir comparer le taux de recouvrement des herbiers et la superficie du lac colonisée par les plantes aquatiques** et évaluer si le lac est assujéti à une eutrophisation accélérée.

Bonne nouvelle!

Aucun individu de myriophylle à épis, ni d'aucune autre espèce exotique envahissante aquatique, n'a été repérée au lac Équerre en 2023. Cependant, il est important que les riverains soient sensibilisés aux bonnes pratiques à adopter afin de limiter la propagation de ces espèces.

Bonnes pratiques générales à adopter dans le bassin versant d'un lac

Afin de réduire l'impact des activités humaines sur la prolifération des plantes aquatiques, **voici quelques recommandations issues du rapport remis par le RAPPEL :**

- **Limiter le déboisement** sur son terrain au minimum;
- **Respecter la bande riveraine** de 30 mètres (100 pieds); on limite la coupe des arbres, arbustes et herbacées dans cette zone;
- **Limiter et contrôler l'érosion** (réseau routier, chantiers de construction, pratiques forestières et agricoles);
- **Gérer les eaux de ruissellement et les eaux pluviales;**
- **Préserver les milieux humides** et effectuer une saine **gestion des activités du castor;**
- S'assurer de la **conformité et du bon entretien des installations septiques;**
- **Proscrire l'utilisation d'engrais et de fertilisants** à proximité des plans d'eau;
- **Nettoyer les embarcations et quais** à l'entrée à la sortie d'un plan d'eau.

Non présente dans
le lac Équerre

Espèce envahissante
myriophylle à épis

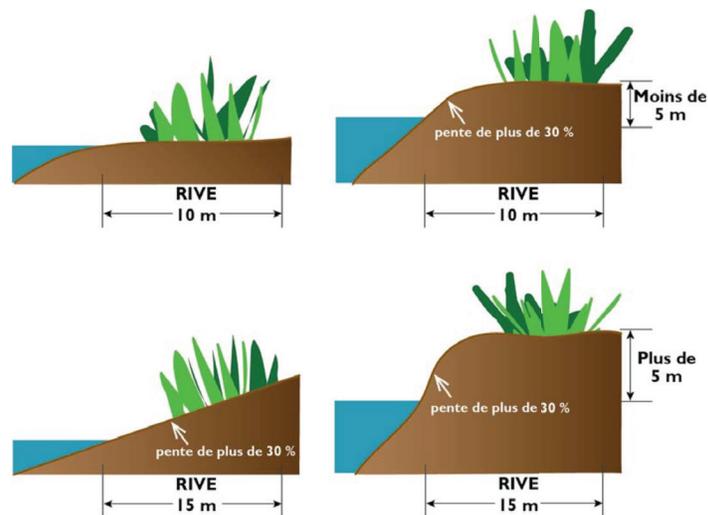
Une eau saine et propre est une eau qui contient peu de contaminants, c'est-à-dire de matières susceptibles d'en diminuer la pureté. Cela dit, aucun lac n'est totalement exempt de tout contaminant.

2.1 L'érosion : première source de nutriments/sédiments

L'érosion est un processus naturel dont l'amplitude dépend de divers facteurs dont :

- L'inclinaison et la longueur des pentes;
- Le type de sol (résistance à l'érosion);
- Les techniques de drainage par fossés des terres et des routes;
- Les pratiques forestières inappropriées (travers de cours d'eau – coupe d'arbres à proximité des cours d'eau, etc.);
- Les chemins forestiers et les fossés construits sans considération des pentes;
- Le déboisement des bandes riveraines;
- Les fossés et ponceaux bloqués.

Méthodes de délimitation de la rive en fonction de la pente et de la hauteur du talus.



Le lac Équerre la pente est supérieure à 30 % et présente un talus de plus de 5 m de hauteur, ce qui exige une bande riveraine de 15m afin d'éviter l'érosion.

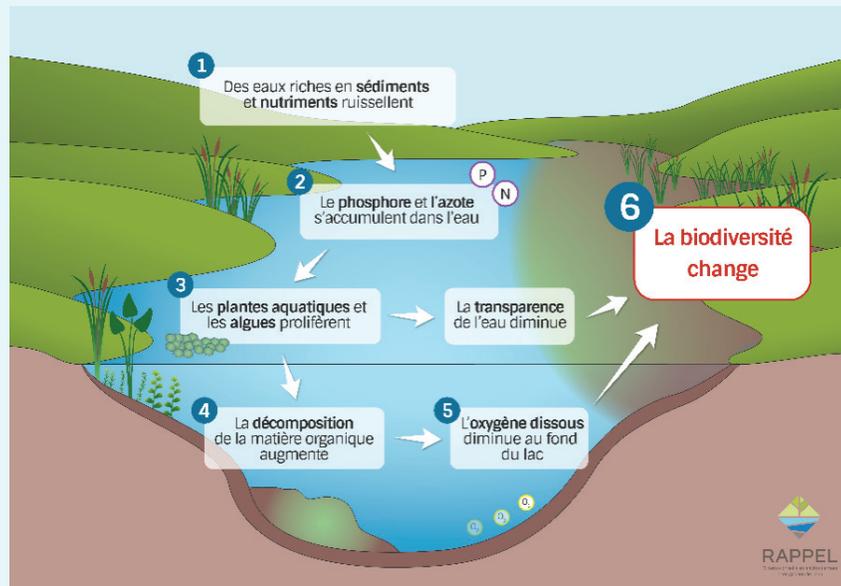
2.2 L'apport en phosphore

Le phosphore est un élément que l'on retrouve naturellement dans les plans d'eau et qui est essentiel au bon maintien des écosystèmes aquatiques. Toutefois, s'il est trop abondant, il entraîne une croissance excessive des plantes aquatiques.

Les principales sources de phosphores sont les suivantes :

- L'utilisation d'engrais domestiques (pelouses, plates-bandes) et fertilisants (engrais chimiques, fumiers);
- Les installations septiques inadéquates;
- L'utilisation de produits domestiques (détergents, savons) contenant du phosphate;
- Les coupes forestières et déboisement;
- L'érosion des rives.

Le phosphore contenu dans les produits ménagers, comme les détergents et le shampoing, n'est pas capté par les installations septiques et se rend au lac. Il en va de même pour les engrais et les pesticides.



Selon les données recueillies par l'Association du Lac Aylmer, **40% des charges de phosphore qui se rend au lac Aylmer proviennent de sources naturelles comme la forêt et les milieux humides, mais 60% proviennent de l'activité humaine.**

2.3 Les cyanobactéries

À ce jour, le lac Équerre n'a connu aucun épisode de cyanobactéries (aussi appelées algues bleues ou algues bleu-vert). Il y a prolifération d'algues bleues lorsque les activités humaines (résidentielles, forestières, agricoles, etc.) dans le bassin versant entraînent un surplus d'éléments nutritifs, dont le phosphore.

Outre leur aspect et parfois leur odeur désagréable, les algues bleues ont une caractéristique préoccupante du point de vue de la santé : elles peuvent produire des toxines. Boire ou simplement entrer en contact avec une eau contaminée présente donc un risque pour la santé (maux de ventre, diarrhée, irritation de la peau, etc.).

La prévention, c'est la clé pour éviter que les cyanobactéries ne s'installent dans notre lac!

*Ensemble,
gardons notre
lac propre !*





2.4 Nos sentinelles de lac

Suite à l'appel sur le groupe Facebook de l'ARLÉ en été 2023, des riverains se sont portés volontaires à suivre une formation offerte par la MRC du Granit :

www.mrcgranit.qc.ca/fr/documents-et-publications/campagne-pee/

- **Manon Lareau et Pierre Ouellette**
- **Daniel Côté**
- **Liane Desharnais**
- **Mélanie Perron**
- **Geneviève Cloutier**
- **Sylvain Bergeron (2022)**

Ces personnes ont donc suivi la formation nécessaire pour inspecter régulièrement le lac, pendant la saison estivale et automnale, afin d'assurer une vigie des plantes exotiques envahissantes (telles que le myriophylle à épi).

*Chaque geste est important pour assurer
la qualité de l'eau de notre lac!*

2.5 L'ensemencement du lac

Selon nos communications avec un biologiste de la Direction de la Gestion de la Faune, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, **l'ensemencement du lac ne contribue pas de façon significative à nuire à la qualité de l'eau du lac, comparativement à l'activité humaine.**

En raison des conditions de notre lac (notamment la profondeur et la température), seule la perchaude semble parvenir à se reproduire. L'ARLÉ propose annuellement de procéder à l'ensemencement du lac afin d'offrir aux riverains la possibilité de pêcher de belles truites. Ainsi, à l'exemple de nombreux lacs peu profonds du Québec, il est proposé de contribuer à raison de 100\$/an afin de mandater une pisciculture pour l'ensemencement du lac.

Jusqu'à présent, voici un aperçu des ensemencements des dernières années :

2019 : Omble de fontaine (peu de survie, espèce préférant une eau plus profonde et plus froide)

2022 : 72 Truites arc-en-ciel (12-14 po) et 288 truites brunes (7-9 po)

2023 : 219 Truites arc-en-ciel (10-12 po)

2024 : 325 Truites arc-en-ciel (9-12 po)



Truite brune



Truite arc-en-ciel



Ombles de fontaine

Bande riveraine

On appelle « bande riveraine » la zone de végétation permanente qui entoure les lacs et cours d'eau. Celle-ci offre une protection importante pour préserver la qualité de l'environnement des plans d'eau.

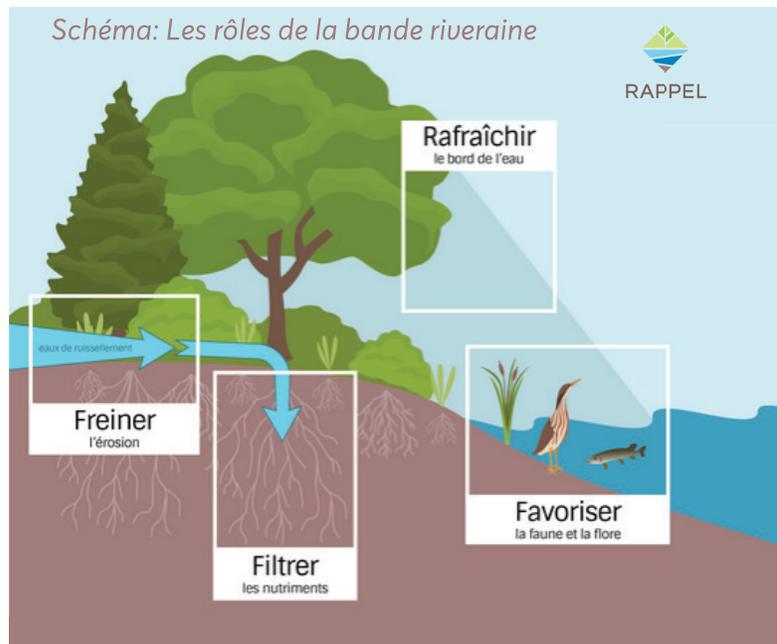
Les rôles de la bande riveraine :

- Freiner les sédiments pour ralentir l'eau de ruissellement et prévenir l'érosion.
- Filtrer les polluants pour prévenir la prolifération des algues et des plantes aquatiques, en absorbant les nutriments.
- Rafraîchir le bord de l'eau en fournissant de l'ombrage.
- Favoriser la faune et la flore, assurant une température adéquate et un milieu exempt de sédiments, propice à la reproduction.

Il est à noter que, pour accomplir pleinement ces rôles, la bande riveraine doit être composée des trois strates de végétation : herbacées, arbustes et arbres. Les bandes riveraines les plus efficaces sont celles qui ont un caractère naturel.

Récemment, l'inspecteur de la municipalité de Stratford a procédé à l'évaluation des bandes riveraines. Des avis de non-conformités ont été émis en vertu des règlements municipaux.

Pour la santé du lac, il faut préserver l'intégrité des bandes riveraines!



En plus de la bande riveraine, différentes mesures sont nécessaires pour protéger le lac et les cours d'eau qui s'y déversent :

- Éviter les surfaces de sols dénudées;
- Ralentir l'écoulement de l'eau sur le terrain par un massif de plantes ou par une masse de terre renforcée de roches et de plantes bien enracinées;
- Dévier l'eau qui descend directement par une rigole ou autres pour éviter l'apport de matières diverses (sédiments) dans le lac ou autres cours d'eau;
- Restaurer les espaces de terrain dégradés.

2.2 Nettoyage des embarcations et quais

Afin de prévenir la propagation d'espèces envahissantes (tel que le myriophylle à épi ou la moule zébrée), il est essentiel de nettoyer les embarcations AVANT de les mettre à l'eau. Il en va de même pour les quais achetés usagés.

Une fiche informative est disponible sur le site du RAPPEL à cet effet : www.rappel.qc.ca/fiches-informatives/lavage-des-embarcations

- Lavage à l'eau sous pression
- Lavage au nettoyeur vapeur
- Lavage à la brosse

Si vous ne planifiez pas de visiter un autre plan d'eau dans les semaines suivantes, le séchage de l'embarcation et du matériel nautique peut être suffisant (au moins 3 semaines). La moule zébrée peut survivre 18 jours en dehors de l'eau.

Les températures au-dessous de 0°C permettent également une décontamination (remisage hivernal).

Il est à noter que les **bateaux à moteur** (à combustion) **sont proscrits** par acte notarié sur le lac Équerre.

**NE TRAÎNEZ PAS
VOS BIBBITES
de lac en lac!**

Vous risquez de contaminer
nos lacs et nos rivières.

ATTENTION!



2.3 Les travaux de construction et d'aménagement paysager/forestier

Les travaux réalisés sur un terrain, **même relativement éloignés du lac**, peuvent avoir des conséquences négatives s'ils provoquent **une érosion du sol**. Une nouvelle construction, un agrandissement ou une rénovation, de même que les travaux d'aménagement paysager peuvent rendre le sol fragile.

SOL FRAGILE + PLUIE = DÉVERSEMENT DE NUTRIMENTS VERS LE LAC (donc PLANTES AQUATIQUES)

Le riverain doit s'informer des mesures de contrôle de l'érosion appropriées selon la nature des travaux prévus. De plus, **l'aménagement du terrain devrait permettre d'éviter un ruissellement trop rapide de l'eau de pluie.** En effet, lors de fortes pluies, un fort ruissellement peut entraîner de grandes quantités de sédiments dans les fossés et cours d'eau, lorsque ce n'est pas directement dans le lac. Heureusement, il existe différents moyens, souvent peu coûteux, de prévenir ces problèmes. **On pourra notamment consulter le guide « Mon eau de pluie, j'en fais quoi ? », produit par le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la Rivière St-François (COGESAF) et qu'on peut trouver à www.cogesaf.qc.ca/guides.**

2.4 Les produits de nettoyage et la fertilisation

Même si votre installation septique fonctionne normalement, elle laissera quand même s'écouler vers le lac une certaine quantité de phosphore. Il est donc possible de **choisir des produits qui auront un faible apport de phosphore/phosphate pour le lac :**

- **Éviter les produits de nettoyage qui renferment des phosphates/phosphores**
- **Les produits Bio-Vert He et Attitude sont favorisés** par le magazine Protégez-vous pour leur faible impact sur l'environnement (édition octobre 2016)

Le chapitre 5 du Règlement de contrôle intérimaire sur la protection des plans d'eau de la MRC du Granit a pour but de « **mettre fin à l'utilisation des engrais et pesticides à proximité des lacs et cours d'eau sur tout le territoire de la MRC** ». Ainsi, **l'ARLÉ recommande aux riverains D'ABOLLIR L'UTILISATION DES FERTILISANTS pour éviter les apports de nutriments au lac et éventuellement, la prolifération des plantes aquatiques.**

En vertu de ce règlement, il est donc interdit, dans toutes les zones de villégiature
« d'épandre sur toute végétation, incluant une surface gazonnée, tout engrais ... , que ce soit par saupoudrage mécanique ou manuel, par pulvérisation liquide ou par tout autre procédé... L'utilisation ponctuelle d'engrais est autorisée (seulement) lorsqu'ils sont enfouis manuellement dans la terre située au pied des fleurs, arbres et arbustes, ou dans la terre d'une plate-bande ou d'un jardin potager, à la condition que cet enfouissement manuel soit exécuté à l'extérieur de la bande de protection riveraine ... » (article 5.2).

En résumé, aucun engrais ne doit être utilisé dans la bande riveraine et aucun épandage d'engrais ne doit être fait sur tout le reste des terrains situés en zone de villégiature.

2.5 Les installations septiques

Les installations septiques jouent un rôle majeur dans l'apport de phosphore et de coliformes fécaux dans l'eau du lac. Leur conception et leur entretien sont donc de première importance. Elles sont régies dans le cadre des directives édictées par le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées adopté par le gouvernement du Québec.

Le bon fonctionnement des installations septiques

Outre cette surveillance par la municipalité, les propriétaires doivent eux-mêmes s'assurer du bon fonctionnement de leur installation septique. On sera notamment attentif aux signes pouvant indiquer que l'installation septique ne fonctionne plus adéquatement. Ils n'indiquent pas nécessairement que la fosse septique est pleine, mais peuvent plutôt indiquer un problème de fonctionnement qu'il est important de découvrir et de corriger sans délai. Par ailleurs, il faut souligner qu'une installation septique a une durée de vie limitée.

Différents signes peuvent indiquer un dysfonctionnement de l'installation septique :

- le gazon recouvrant le champ d'épuration est exceptionnellement vert et spongieux
- l'eau s'évacue plus lentement dans les conduites (toilette, évier, lavabo)
- une odeur d'égout se dégage des conduites et des fossés
- un liquide gris ou noir apparaît à la surface du terrain
- des traces de débordement sont visibles autour des couvercles de la fosse septique
- l'analyse de l'eau de son puits ou de celui du voisin révèle une contamination bactérienne

En conclusion, il importe que chaque riverain s'assure du bon fonctionnement de ses installations septiques et la municipalité assure également le suivi de ces installations.

2.6 Surveillance des plantes envahissantes

Comme mentionné au point 1.2.3, des sentinelles du lac ont été formées grâce à la participation bénévole de riverains du lac et à la formation rendue disponible par la MRC du Granit. Les priorités sont les suivantes :

- La prévention du **myriophylle à épi** (favoriser le lavage des embarcations);
- La prévention de la **moule zébrée** (favoriser le lavage des embarcations);
- L'identification de nouvelles colonies de **phragmites** (roseau commun, déjà présent au lac);
- **Si vous observez une espèce exotique envahissante ou toute autre observation pertinente**, nous vous invitons à prendre une photo et à la publier sur le groupe Facebook de l'ARLÉ.



*Roseau commun ou Phragmite
(exotique et très envahissant)*



Roseau d'Amérique (indigène)

2.7 Autres types de pollution (feux d'artifice, éclairage extérieur)

Depuis décembre 2023, les feux d'artifice domestiques sont interdits par la municipalité de Stratford. Des études ont démontré que les feux d'artifice contribuent à la pollution de l'air et des cours d'eau, tout en contribuant à nuire à la quiétude et au bon voisinage.

En parallèle, l'ARLÉ vous invite à porter une attention particulière à votre éclairage extérieur ainsi qu'à l'utilisation de haut-parleur afin de maintenir un climat sain de bon voisinage.



FEUX D'ARTIFICE DOMESTIQUES INTERDITS



La Municipalité souhaite rappeler que le Règlement no 1215 modifiant le règlement 1153 afin d'interdire les feux d'artifice domestiques est entré en vigueur le 21 décembre 2023.

L'utilisation des feux d'artifice domestiques n'est donc plus permise sur le territoire de la municipalité.

Les contraventions pour non-respect de la réglementation varient de 200 \$ à 4 000 \$ par personne, plus les frais.



Pour toute question relative à la réglementation en matière d'environnement, il est possible de communiquer avec la personne responsable de l'inspection municipale.

Tél.: 418-443-2307 poste 1
mun.stratford@stratford.quebec
www.stratford.quebec

165, avenue Centrale Nord
Stratford (Québec) G0Y 1P0



Le site web de la MRC renferme de la documentation très intéressante dans la section « Gestion de l'eau »

Tél.: 819 583-0181
mun.stratford@stratford.quebec
www.mrcgranit.qc.ca/fr/municipalites/services-aux-municipalites/gestion-eau/

5600 Rue Frontenac,
Lac-Mégantic, QC G6B 1H5



RAPPEL

L'ARLÉ est membre de cette coopérative qui regroupe de nombreux biologistes et spécialistes en environnement.

Tél.: 819 636-0092
rappel@rappel.qc.ca
www.rappel.qc.ca

A-350, rue Laval
Sherbrooke QC J1C 0R1



Conseil de gouvernance de l'eau
des bassins versants de la rivière Saint-François

L'ARLÉ est également membre de cet organisme de bassin versant.

Tél. : 819 864-1033
cogesaf@cogesaf.qc.ca
www.cogesaf.qc.ca

5182 boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 1H4

Ministère des Forêts,
de la Faune
et des Parcs

Québec 

Direction de la Gestion de la Faune, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Tél.: 819 820-3883
mun.stratford@stratford.quebec
www.mrnf.gouv.qc.ca

800, rue Goretti,
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4



Le lac Équerre et son bassin constituent un **ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL D'UNE GRANDE VALEUR!**

Afin de préserver et bénéficier pleinement de notre investissement, nous devons tous être **VIGILANTS** et agir avec le plus grand **RESPECT**.

Notre **ENGAGEMENT** à toutes et à tous est **ESSENTIEL** et ce guide se veut un outil pour **SENSIBILISER** tous les riverains.

L'Association des Riverains du Lac Équerre est là pour partager les informations et agir dans l'intérêt de tout un chacun pour préserver notre lac.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou suggestions!

Groupe Facebook de l'ARLÉ 



La réalisation de ce guide n'aurait pas été possible sans la contribution financière de la MRC du Granit (Fonds Bassin Versant) et la municipalité de Stratford.

Nous vous remercions pour votre précieuse COLLABORATION!

Votre comité de l'ARLÉ
Édition 2025